



ENVIE D'AMÉLIORER
VOTRE LOGEMENT ?

La Communauté d'Agglomération de Saintes
et ses partenaires vous accompagnent !

www.agglo-saintes.fr



COMMUNE DE
SAINT-BRIS-DES-BOIS

COMMUNE
D'ÉCOVEUX



100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE

Vous habitez l'une des 36 communes de l'agglomération de Saintes ? Des aides financières peuvent vous être accordées, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat. Des aides complémentaires peuvent également vous être versées si vous habitez dans le centre-ville de Saintes ou dans les centres-bourgs de Chaniers, Burie, Saint-Sauvant, Saint-Bris-des-Bois, Ecoyeux et Chérac.

LES AIDES CONCERNENT LES TRAVAUX DE



**RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**



**MAINTIEN
À DOMICILE**



**RÉNOVATION
DE FACADE**



**MISE AUX
NORMES
D'HYGIÈNE**



**RÉSORPTION DE
L'HABITAT INDIGNE**

**Il existe également d'autres
formes d'aides :**

- La défiscalisation
- Les avances sur travaux
- Les prêts bonifiés
- La TVA à taux réduit
- Les Certificats d'Economie d'Énergie
- La réalisation d'un audit énergétique

La Communauté d'Agglomération de Saintes vous informe et vous oriente dans vos démarches.



Conception réalisation : comtogether.fr



**Pour toutes vos demandes de
travaux d'amélioration de l'habitat,
un numéro unique : 05 46 95 03 66**



Prenez rendez-vous avec un conseiller par
téléphone ou par mail sur :
amelioration.habitat@agglo-saintes.fr
Des permanences ont lieu tous les mardis



à la Cité Entrepreneuriale, dans les locaux de
l'Espace Coworking, au 18 boulevard Guillet
Maillet à Saintes

